**Groupe de travail à composition non limitée**

**en relation avec la Décision 45 COM 11**

**Contribution écrite en vue de la troisième réunion du groupe de travail à composition non limitée**

**Soumise par : (Etat Partie)**

I. Envisager les améliorations nécessaires pour réduire l’écart de représentation des États parties sur la Liste du patrimoine mondial et améliorer l’équilibre de la Liste :

* *proposition* …
* …

II. Proposer des solutions aux exigences de l’évaluation technique, y compris l’amélioration des activités de renforcement des capacités :

* *proposition* …
* …

III. Étudier la possibilité de faire appel à des prestataires de service supplémentaires :

* *proposition* …
* …

IV. Proposer des solutions durables aux exigences financières du processus de proposition d’inscription pour mettre en œuvre ce qui précède, y compris l’analyse préliminaire :

* *proposition* …
* *…*

V. Considérer le mandat et les méthodes de travail pour une extension de ce groupe de travail à composition non limitée, afin de lancer une réflexion fondamentale sur le fonctionnement de la Convention du patrimoine mondial :

* *proposition ...*
* *…*